



## ***Après plus d'un an, que dire des liturgies domestiques ?***

Lors du premier confinement de 2020, et particulièrement à l'approche de la semaine sainte, des liturgies domestiques ont été préparées et proposées pour célébrer à domicile le triduum pascal, puis les dimanches du temps pascal. Depuis, le terme « liturgie domestique » s'est invité dans le paysage. Un questionnaire réalisé il y a quelques semaines a permis de faire le point.

### *Des jalons liturgiques (pro)posés dès le début du confinement*

Dès l'annonce de ce premier confinement, notre service de Pastorale Liturgique et Sacramentelle de Nancy et de Toul avait élaboré un dossier<sup>1</sup>, afin d'accompagner les communautés dans ce temps de carême marqué par l'impossibilité de se rassembler pour célébrer. Nous écrivions, entre autres :

Si l'impossibilité de se rendre à la messe empêche évidemment de constituer une assemblée et de réaliser certains rites, le confinement n'empêche pas la récitation du Notre Père, ni de prier pour la paix, ni de désirer la communion. Si recevoir le Corps du Christ n'est pas possible, on peut toujours (se) donner.

En outre, la communion se réalise également à travers toutes les actions liturgiques, qui sont par nature des actions communes, même quand elles sont exécutées par un seul. En effet, le Concile Vatican II affirme que « les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est "le sacrement de l'unité" » (SC 26). Le fait de prier en simultanément, ou de prier les mêmes prières liturgiques, est une manière sensible de percevoir la communion et de se savoir membres d'un même Corps en prière.

Avant de prier, prendre des nouvelles des uns et des autres, et/ou annoncer que les uns prieront pour et avec les autres, sont des moyens de manifester et de nourrir la communion. Et avant d'entrer en prière, et même, en célébration, il est bon de nous rappeler que celui qui a dit « quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux » (Mt 18, 20), a aussi dit « retire-toi dans ta pièce la plus retirée, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret » (Mt 6, 6). »

Le Jour du Seigneur doit continuer à être célébré. S'il ne peut plus actuellement être un jour de rassemblement liturgique, le dimanche doit demeurer, selon les mots du Concile Vatican II, un « jour de fête primordial » et un « jour de joie » (SC 106).

Il s'agissait de pointer des repères pour célébrer, même seul, et favoriser la communion, malgré le confinement strict et l'absence de rassemblement eucharistique. La période que nous traversons était marquée par la pandémie, et par là, était favorable à la prière pour les malades et pour les défunts. Pour les aumôniers et les visiteurs d'hôpitaux, le Service avait proposé une prière pour les malades et les mourants avec le Service de la Pastorale de la Santé, et mis à disposition l'office de Notre-Dame de Bonsecours et l'office des défunts de la Liturgie des Heures. Le Service Diocésain rappelait d'ailleurs la pertinence de célébrer la Liturgie des Heures :

---

<sup>1</sup> « Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu », Notice relative à la prière personnelle et liturgique en période de confinement, mars 2020, toujours disponible à <https://www.catholique-nancy.fr/a-votre-service/les-services-diocesains/annonce-et-celebration/pastorale-liturgique-et-sacramentelle/documents-utiles/celebrer-en-confinement>

En cette période de confinement, nous recommandons donc tout particulièrement à chacun de célébrer la Liturgie des Heures, dont l'Eglise affirme qu'elle est le moyen le plus efficace pour sanctifier le temps, maintenir la communion ecclésiale et préparer à l'Eucharistie (PGLH 1, 7 et 12). De fait, le Concile Vatican II affirme solennellement que « toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré » (SC 7).

Nous connaissons les principaux obstacles : pour certains, de mauvais souvenirs liés aux Vêpres, ou des mises en œuvre associées à une vie d'Eglise datée ; pour d'autres, le bréviaire réservé aux prêtres et aux religieux ; pour d'autres encore, la prise en main difficile, voire décourageante, aussi bien de *Prière du Temps Présent* que des quatre volumes de la Liturgie des Heures. Cette période est déjà éprouvante, ce n'est peut-être pas la peine d'y ajouter de la difficulté ! Bibliquement, le temps du désert est, presque par nature, le temps de l'épreuve, ou plutôt le temps de la consolidation de la fidélité, comme le dit Dieu à son peuple : « je vais l'entraîner jusqu'au désert, et je lui parlerai cœur à cœur » (Os 2, 16). Que les mauvaises expériences ne deviennent pas des prétextes pour ne pas oser la Rencontre... Par chance, ces dernières années, tous les offices ont été mis en ligne (sur [www.aelf.org](http://www.aelf.org)) et rendus disponibles sur l'application téléphonique AELF. L'office de complies du dimanche, qui peut être prié n'importe quel autre jour de la semaine, a été retranscrit dans ce document.

Alors que les mesures nous empêchent de nous rassembler, il est bon de nous rappeler que « celui qui psalmodie dans la Liturgie des Heures ne psalmodie pas tellement en son propre nom qu'au nom de tout le Corps du Christ, et même en tenant la place du Christ lui-même » (PGLH 108). Cette bonne nouvelle ne dévalue pas, c'est évident, la présence réelle du Christ dans les espèces eucharistiques, au milieu de ceux qui se rassemblent en son Nom, ni dans les malades, les prisonniers, les affamés, mais elle vient compléter les modes de présence les plus valorisés dans l'Eglise.

Avec l'impossibilité de se rendre aux funérailles chrétiennes, en plus de prier pour les défunts à chaque office de Vêpres, l'Eglise met également à la disposition de ses membres l'office des défunts, retranscrit dans ce document.

Malgré nos encouragements à célébrer la Liturgie des Heures, il était manifeste qu'il fallait proposer une célébration dominicale à partir des ressources de la messe : quand celle-ci n'est pas possible, nos communautés ont plutôt recours à des ADAP, et plus récemment, à des célébrations de la Parole, dont la structure habituelle est très proche de celle de la messe.

## *Les liturgies domestiques du Service Diocésain de Pastorale Liturgique et Sacramentelle*

A l'approche de la Semaine Sainte, nous avons diffusé une proposition du diocèse de Saint-Dié pour une célébration pénitentielle à domicile, et une autre du Service National pour célébrer le triduum pascal en confinement. Depuis, le Service National, tout comme le Service Diocésain ont proposé pour chaque dimanche du temps pascal des « liturgies domestiques » : des célébrations à domicile, très souvent à partir des lectures de la messe. Le Service Diocésain de Nancy a choisi de les réaliser avec une structure différente de l'Eucharistie, pour se rapprocher davantage de la structure de la vigile pascale (par l'alternance *1<sup>ère</sup> Lecture / Psaume*, *2<sup>ème</sup> lecture / Psaume 117* avant l'Évangile) ou de la Liturgie des Heures (par l'enchaînement *Intentions de prière / Notre Père / oraison*), afin de ne pas faire ressembler ces liturgies domestiques à des messes sans eucharistie, d'autant qu'un nombre non négligeable de fidèles suivaient des retransmissions de la messe à la télévision.

Ces liturgies domestiques, puisqu'elles sont des liturgies, reprennent la structure fondamentale de toute liturgie : a) constituer l'Ecclesia (même seul, en s'unissant à la communauté), b) écouter la Parole de Dieu, c) en faire jaillir la prière. Le format des documents permettait de les utiliser sur téléphone, sur tablette, ou de les imprimer pour soi-même ou son voisinage. La diffusion des

liturgies domestiques était accompagnée de dévotions, de réflexions et de jeux, pour varier les supports et rejoindre le public le plus large possible, le tout regroupé dans un pack diffusé à l'approche de chaque dimanche du temps pascal. Le service avait donc réalisé une *via lucis*, ainsi qu'une série d'interviews de liturgistes ou d'acteurs liturgiques locaux et internationaux sur le thème « liturgie et confinement », et des jeux pour petits et grands autour de la liturgie pour en maintenir le goût et surtout permettre une présence auprès des fidèles confinés et parfois laissés à eux-mêmes et sans ressource. Les paroisses étaient le principal relais des packs, diffusés avec le mot du curé, le bulletin hebdomadaire, les informations paroissiales... Les fidèles laïcs ont pu bénéficier de nos publications, ainsi que les diacres et leur famille et même les prêtres lorsque certains étaient malades et trop affaiblis pour célébrer l'eucharistie. Dans le même temps, le Service continuait à valoriser la Liturgie des Heures par une publication hebdomadaire sur Facebook.

Le premier déconfinement, autour de la Pentecôte, a permis aux assemblées liturgiques de se constituer à nouveau, à condition de respecter les consignes sanitaires. Le Service Diocésain avait alors complété les consignes diocésaines par des préconisations élaborées avec une contribution de la Commission Diocésaine d'Art Sacré<sup>2</sup> et mis à disposition des schémas d'aménagement<sup>3</sup>, afin d'accompagner cette reprise des rassemblements culturels.

Mais il est apparu, durant cet été 2020, que les assemblées paroissiales n'étaient pas au complet, et étaient loin d'avoir retrouvé leur composition habituelle. Un article de *La Croix*<sup>4</sup> en rendait compte un peu plus tard, ainsi qu'un documentaire diffusé dans *Le Jour Du Seigneur*<sup>5</sup>.

Le deuxième confinement de novembre-décembre 2020 avait débuté avec l'impossibilité de constituer des assemblées liturgiques. Le Service Diocésain a donc proposé de nouveau des liturgies domestiques, selon le schéma *Ouverture – Parole* (avec les lectures de la messe) – *Prière* (selon le schéma de la Liturgie des Laudes et Vêpres : intercessions, Notre Père, oraison). En cours de confinement, les rassemblements liturgiques ont été de nouveau possibles dans les églises, dans le respect des conditions sanitaires et une jauge réévaluée. Mais, sachant que les assemblées ne seraient pas plus au complet que depuis l'été, le Service Diocésain a décidé de maintenir la diffusion hebdomadaire des liturgies domestiques, pour permettre à ceux qui restent à la maison de célébrer, mais aussi permettre un lien entre les fidèles célébrant à l'église et ceux célébrant à domicile. Pour cela, à l'Avent, il était proposé en ouverture un allumage de la couronne de l'Avent avec la même prière à prononcer à la messe ou à domicile. La prière de conclusion de la liturgie domestique était l'oraison du dimanche, commune à la Liturgie des Heures et à la prière de collecte de la messe. A Noël, la liturgie domestique proposait de « célébrer la Nativité du Seigneur en restant à la maison ou au retour de la messe<sup>6</sup> », articulée autour de la cuisine, de la crèche et de la table.

### *Enfin, qu'est-ce qu'une liturgie domestique ?*

Jusqu'au temps du Carême 2021, les titres des documents ou leurs noms de fichier s'appelaient indistinctement « Liturgie domestique du dimanche » ou « Pour célébrer dimanche à domicile ». Mais il est arrivé que ces liturgies domestiques aient pu être comprises comme des propositions

---

<sup>2</sup> Lire <https://www.catholique-nancy.fr/a-votre-service/les-services-diocesains/annonce-et-celebration/pastorale-liturgique-et-sacramentelle/documents-utiles/reperes-pour-les-celebrations-liturgiques>, mai 2020.

<sup>3</sup> Lire <https://www.catholique-nancy.fr/a-votre-service/les-services-diocesains/annonce-et-celebration/pastorale-liturgique-et-sacramentelle/documents-utiles/schemas-damenagement-et-de-circulation-dans-les-eglises>, mai 2020.

<sup>4</sup> La Croix, *Messe du dimanche : ces fidèles qui manquent à l'appel depuis le confinement*, 6 janvier 2021.

<sup>5</sup> Le Jour du Seigneur, *Où sont passés les paroissiens ? Ça questionne*, février 2021. Bande-annonce sur <https://www.youtube.com/watch?v=5olAQ2FHkCO>

<sup>6</sup> Lire <https://www.catholique-nancy.fr/a-votre-service/les-services-diocesains/annonce-et-celebration/pastorale-liturgique-et-sacramentelle/documents-utiles/pour-celebrer-noel/view>, décembre 2020.

pour les animateurs liturgiques de la messe ou les animateurs de communautés, qui ne comprenaient pas qu'elles soient diffusées tardivement le vendredi pour le dimanche. De là, une prise de conscience que l'intitulé « célébration à domicile » ou « célébrer à domicile » indiquait avec plus de clarté la destination des documents.

« Domicile » provient du latin *domus*, qui a donné également l'adjectif « domestique », d'où l'équivalence entre « célébration à domicile » et « liturgie domestique ». Mais il est vrai que cet adjectif renvoie également à un animal domestique ou encore au domestique qui entretient la maison. L'adjectif domestique sous-entend alors un apprivoisement, voire un asservissement. Cette ambivalence est reprise dans le titre de l'article « Liturgie domestiquée et liturgies domestiques » du docteur en liturgie Michel Steinmetz<sup>7</sup>.

Si le confinement nous a fait découvrir ou mettre en œuvre des liturgies domestiques, ce n'était pourtant pas la première fois que nos communautés en célébraient. En effet, porter la communion à un malade ou célébrer l'onction des malades à leur domicile, c'est une liturgie domestique. Prononcer la bénédiction d'un repas, selon le Livre des bénédictions, c'est une liturgie domestique. Faire la bénédiction d'une maison, c'est une liturgie domestique par excellence !

En dernier lieu, célébrer un office de la Liturgie des Heures à la maison, c'est une liturgie domestique, et c'en est peut-être la forme ecclésiale la plus ordinaire. Dès le début du confinement, le Service Diocésain a souligné la pertinence et l'opportunité de la Liturgie des Heures. D'emblée, les offices sont articulés à l'Eucharistie, en découlent et y conduisent, faisant d'elle la source et le sommet de la vie liturgique. Comme beaucoup d'autres, le liturgiste Louis-Marie Chauvet a constaté que si on faisait de la messe le tout de la vie liturgique, elle ne pouvait plus en être la source ni le sommet : « Si la messe est bien au cœur de la vie chrétienne, elle est bien loin d'en occuper tout l'espace<sup>8</sup> ». De son côté, le secrétaire général du Synode des évêques, Monseigneur Grech, faisait le constat qu'au premier confinement « beaucoup de gens se sont plaints de ne pas pouvoir recevoir la communion et célébrer les funérailles à l'église, mais ne se sont pas autant inquiétés de savoir comment se réconcilier avec Dieu et son prochain, comment écouter et célébrer la Parole de Dieu et comment vivre une vie de service [...]. Par conséquent, il est préoccupant que quelqu'un se sente perdu en dehors de toute Eucharistie ou de tout culte, car cela montre une ignorance des autres façons d'entrer dans le mystère. Cela indique non seulement qu'il existe un certain analphabétisme spirituel, mais c'est la preuve de l'insuffisance de la pratique pastorale actuelle. Il est très probable que dans un passé récent, notre activité pastorale a cherché à conduire *aux* sacrements et non à conduire *à travers les sacrements* à la vie chrétienne<sup>9</sup> ».

## *Maintenir la communion par la liturgie*

Depuis Pâques de cette année, les célébrations à domicile du Service Diocésain de PLS sont une reprise d'un office de la Liturgie des Heures, avec un avant-propos énonçant que la Liturgie des Heures est offerte à tous les fidèles et introduisant à tel ou tel élément de l'office divin : les Psaumes, les antiennes, les capitules, la répartition dans la journée. Ainsi, tout doucement, les liturgies domestiques prennent la forme ordinaire proposée et célébrée par toute l'Eglise. Cependant, la Liturgie des Heures, comme toute célébration domestique, doit s'accompagner d'un esprit de communion, et s'insérer dans la pastorale de la communauté, pour bien manifester que l'Eglise, en

---

<sup>7</sup> Revue *Caecilia*, *Liturgies en temps de crise. Numéro spécial*, mai 2020.

<sup>8</sup> Louis-Marie Chauvet, « La messe en temps de confinement », *Etudes*, mars 2021.

<sup>9</sup> Interview de Mgr Grech pour *La Civiltà Cattolica*, traduite et mise en ligne par la PLS : <https://www.catholique-nancy.fr/a-votre-service/les-services-diocesains/annonce-et-celebration/pastorale-liturgique-et-sacramentelle/documents-utiles/interview-de-mgr-grech>, 23 octobre 2020.

un lieu donné, avec ses membres, même dispersés, célèbrent d'un seul cœur le mystère pascal, ici et maintenant. La dimension liturgique était complétée par une proposition de type dévotionnel, ordonnée à la liturgie, avec la neuvaine préparatoire à la Pentecôte<sup>10</sup>.

Le théologien Arnaud Join-Lambert, à la suite d'un premier sondage sur le premier confinement<sup>11</sup>, observait que le confinement avait affecté à la fois la dimension liturgique et la dimension fraternelle : « La fraternité (avec ceux et celles qui se trouvent en proximité et avec le Christ) s'impose comme un facteur majeur de vitalité de la foi nourrie par la vie liturgique, qui ne peut pas se réduire aux seuls sacrements. Cela exige de développer des compétences que tous et toutes n'ont pas nécessairement, ainsi que des outils ». C'est bien dans ce sens que se situe notre Service Diocésain, comme ressource auprès des communautés qui ont à entretenir le lien liturgique et fraternel entre leurs membres.

Ce lien est davantage manifeste pour les liturgies domestiques que sont la bénédiction de maison, la communion des malades et leur onction, car le ministre se rend à la maison, et les porteurs de communion sont envoyés à l'issue des rites de communion ou à la fin de la messe. Certaines communautés de notre diocèse ont été attentives à faire prier pour les frères absents, dans le mot d'accueil, une intention de prière universelle, ou à l'introduction du Notre Père. Pour la bénédiction du repas selon le Livre des bénédictions, le lien avec les autres membres de la communauté est moins évident. C'est le même défi, tant dans la production de liturgies domestiques que dans la valorisation de la Liturgie des Heures : ne pas seulement indiquer leur existence, mais en l'indiquant ou la communiquant, entretenir le lien fraternel. Il s'agit finalement de rejoindre ceux qui peinent à retrouver les bancs de l'Eglise, parce que leur santé les en empêche, parce que leur situation les en empêche ou parce qu'une blessure infligée au sein de la communauté les en empêche.

Notre conviction, qui nous a portés et qui s'est affermie au long de cette année, c'est l'enjeu déjà formulé quelques lignes ci-dessus : quelle que soit la célébration à domicile et quel que soit le contexte, permettre à ceux qui sont à la maison de célébrer, mais aussi permettre et manifester le lien entre les fidèles célébrant à l'église et ceux célébrant à domicile. Cela vaut tant pour la Liturgie des Heures que la communion aux malades, par exemple, et cela implique une réflexion à la fois sur la ministérialité et sur la fraternité dans la liturgie.

*“ Permettre à ceux qui restent à la maison de célébrer, mais aussi permettre et manifester le lien entre les fidèles célébrant à l'église et ceux célébrant à domicile ,,*

---

<sup>10</sup> Consulter <https://www.catholique-nancy.fr/a-votre-service/les-services-diocesains/annonce-et-celebration/pastorale-liturgique-et-sacramentelle/actualites/neuvaine-a-lesprit-saint>

<sup>11</sup> Arnaud Join-Lambert, « Les liturgies domestiques en temps de confinement. Une enquête pour orienter la pastorale liturgique post-covid-19 », *La Maison-Dieu* n°302, décembre 2020.